



N° 189 – Le 28 janvier 2020



Assemblée générale annuelle Bourses pour les diplômés

La Corporation Ludgéroise de Développement reconduit pour une neuvième année le programme de bourses **pour les futurs diplômés du secondaire et du professionnel**.

S'inscrire est facile :

- 1- Se faire connaître par un court texte que vous transmettez à la COLUDE par courriel à colude@st-ludger.qc.ca **au plus tard le 6 mars 2020** ;
- 2- Être sur place à l'assemblée annuelle qui aura lieu le 16 mars 2020 à 19h30 à la salle du Conseil municipal (212 La Salle, 2^e étage) pour être présenté à la communauté (**condition essentielle pour l'obtention de la bourse**) ;
- 3- Fournir une preuve de votre formation en cours et transmettre une copie de votre diplôme d'études avant novembre 2020.

Un certain montant réservé pour des bourses sera réparti parmi les jeunes inscrits.

Les bourses seront remises lors d'une réunion de la Colude à l'automne après réception d'une preuve de formation complétée et réussie.



Gagnants concours Déco-Noël 2019

⇒ **Vicky Rodrigue**
⇒ **Daniel Dupuis**

⇒ **Marielle Rodrigue**
⇒ **Jean-Yves Lachance**

53 participants



Plan de relance

Depuis 2005, le Conseil municipal a instauré un plan de relance économique dans la Municipalité dont l'application est gérée par les administrateurs de la Corporation Ludgéroise de Développement (la CoLuDe).



Ce plan de relance permet entre autres le remboursement du droit de mutation (si applicable) et des taxes foncières (excluant les services tarifés) pour l'achat d'une 1^{re} résidence dans la municipalité ou pour une nouvelle construction.

Pour en connaître plus sur ce plan, nous vous invitons à consulter notre site internet au www.st-ludger.qc.ca (onglet *La Municipalité*, section *Programmes et subventions*). Afin de pouvoir bénéficier de ce plan, vous devez avoir complété la demande d'inscription que vous trouverez au même endroit ou vous pouvez vous présenter au bureau municipal.

Cette demande doit être retournée au bureau municipal dans les 6 mois de la date d'acquisition.

Club de l'Âge d'Or Bénévoles recherchés

Faire partie du Club de l'Âge d'Or est un excellent moyen de rencontrer des gens, de partager, de s'amuser.

Tous les mardis, vous pouvez venir jouer aux cartes ou au billard à la salle de l'Âge d'Or située au 212 La Salle.

Le Club de l'Âge d'Or est actuellement à la recherche de bénévoles pour l'installation des tables lors des soirées dansantes (4^e samedi du mois). Vous êtes intéressés à aider ? Nous vous invitons à communiquer avec monsieur Raymond Mercier au 819 548-5168 ou madame Solange Robert au 819 548-5127.

Tubulure acéricole : Information importante

Nous profitons de ce début d'année pour vous transmettre de nouvelles informations concernant la disposition de votre vieille tubulure.

En effet, nous recevons souvent de la tubulure qui contient des pièces de métal comme des collets ou encore de la broche. Or, l'entreprise où est envoyée la tubulure ne peut la traiter s'il y a du métal car il y a un risque de bris pour son équipement.

Donc, dorénavant, nous vous demandons de démêler les différentes sortes de tubulures et d'en retirer les pièces de métal et la broche. Le prix facturé pour la tubulure démêlée et sans métal sera de 86 \$ la tonne métrique.

Inversement, si la tubulure apportée contient du métal, un frais supplémentaire de 70 \$ la tonne métrique vous sera chargé afin de couvrir nos frais pour préparer la tubulure et enlever le métal. Il est à noter que ce frais ne peut être facturé à une municipalité.

Chacun des chargements sera inspecté pour en valider la conformité.

Donc, svp, retirez les métaux de votre tubulure. En plus de nous aider, vous pourrez ainsi nous les vendre et en retirer un profit ! \$\$\$ 😊

Merci de votre collaboration et au plaisir de vous voir !

Christine Beaudoin
Division Centre de tri
Division Transport
1-855-583-3831, poste 109



Association coopérative
d'économie familiale
de l'Estrie
Membre de l'Union des consommateurs

Sollicitation frauduleuse dans la région récemment : 10 jours pour annuler si vous regrettez d'avoir signé

L'ACEF Estrie (Association coopérative d'économie familiale de l'Estrie) met en garde la population contre la sollicitation ayant cours actuellement dans la région. De façon trompeuse, certaines entreprises se disent même

mandatées par Réno-climat ou par Hydro. L'ACEF invite aussi à se méfier de publicités Facebook liées à l'efficacité énergétique et demandant de vous inscrire à une inspection ou un bilan gratuit ou un concours. Elle invite les gens à ne pas signer sous pression afin de prendre le temps d'évaluer leurs besoins et comparer les prix souvent moins chers chez les commerçants de la région. L'ACEF rappelle qu'on peut facilement annuler un contrat de vente itinérante dans les 10 jours. Elle demande de lui signaler les cas de sollicitation (même si aucun contrat n'a été signé) pour lui permettre de mieux informer la population.

Pour joindre l'ACEF :
819-563-8144 ou info@acefestrie.ca.

